



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St./11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Construction Services Division/Division des services de
construction
140 O'Connor Street
140, rue O'Connor
Ontario
Ottawa
K1A 0S5

Title - Sujet Construction - Garage Repair LEL	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP916-211273/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client 20211273	Date 2021-05-03
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FG-365-79935	
File No. - N° de dossier fg365.EP916-211273	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2021-05-12 Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: St-Germain, Sophie	Buyer Id - Id de l'acheteur fg365
Telephone No. - N° de téléphone (613) 297-3462 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Les modifications suivantes apportées aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Cette modification fait partie des documents de soumission.

La modification 003 est émise pour ce qui suit :

1) Pour fournir des questions et des réponses

(1) Questions et Réponses

Question 1;

La nouvelle installation en acier de construction et installation d'étaie doit-elle être ignifugée?

Réponse 1;

Non

Question 2;

Y a-t-il des éléments mécaniques / électriques intégrés dans les sites de réparation du béton? Si oui, tous les éléments encastrés seront endommagés lors de l'enlèvement du béton et devront donc être réparés. Veuillez nous indiquer précisément quels services mécaniques / électriques intégrés (et combien de chacun) se trouvent dans les zones de réparation du béton. Nous avons également besoin de cette réponse aux endroits où de nouveaux boulons d'ancrage sont percés dans la structure en béton existante.

Réponse 2;

Tous les éléments mécaniques et électriques encastrés et montés en surface connus dans les zones de réparation sont indiqués sur les plans mécaniques et électriques. Se référer à la section 02 41 16.01, clause 3.2 pour le traitement des conduits dissimulés.

Question 3;

Est-ce que l'utilisation d'équipement au propane tel qu'une machine « Blastrac » est permise dans le garage?

Réponse 3;

Non

Question 4;

Où commencent et finissent les conduits pour la démolition?

Réponse 4;

Les conduits ne doivent pas être démolis. Les conduits doivent être réacheminés. Le début et la fin sont indiqués sur les dessins en tant qu'étendue de l'enlèvement dans les zones de travail de réparation du béton. Veuillez consulter les clarifications fournies ci-dessous.

1. Dessin E-1

- a. Entre les colonnes 6/7 et B / D: voir la note 1 ci-dessous.
- b. Entre les colonnes 4/6 et D / E: voir la note 1 ci-dessous.
- c. Entre les colonnes 7/8 et J / KX:
 - i. Voir la note 1 ci-dessous.
 - ii. Fournir des couvertures temporaires pour la protection des chemins de câbles dans la zone de travail de réparation du béton.

2. Dessin E-2

- a. Entre les colonnes 8/11 et CX / D: voir les notes 1 et 2 ci-dessous.
- b. Entre les colonnes 6/7 et D / E: voir la note 1 ci-dessous.
- c. Entre les colonnes 4/6 et CX / D: voir la note 1 ci-dessous.
- d. Entre les colonnes 3/4 et B / D: voir la note 1 ci-dessous.
- e. Entre les colonnes 1X / 2 et D / E: voir la note 1 ci-dessous.
- f. Entre les colonnes 1X / 2 et E / G:

Détacher le détecteur de flammes stroboscopique d'urgence monté au plafond et le conduit associé de la face inférieure de la dalle, les déplacer et les fixer temporairement à l'extérieur de la zone de travail. Voir la note 2 ci-dessous.
- g. Entre les colonnes 6/7 et H / J: voir la note 1 ci-dessous.
- h. Entre les colonnes 11/13 et KX / L: voir la note 1 ci-dessous.

3. Dessin E-3

- a. Entre les colonnes 25X / 26X et H / J: voir les notes 1 et 2 ci-dessous.
- b. Entre les colonnes 23/24 et E / G: voir la note 1 ci-dessous.
- c. Entre les colonnes 23/24 et H / J: voir la note 1 ci-dessous.
- d. Entre les colonnes 21X / 22 et H / KX: voir les notes 1 et 2 ci-dessous.
- e. Entre les colonnes 19 / 21X et H / KX: voir les notes 1 et 2 ci-dessous.
- f. Entre les colonnes 16/18 et CX / D: voir la note 1 ci-dessous.

Note 1 : Voir la section 26 05 05, la note de dessin 1 et les notes générales 1 et 2. Les conduits doivent être déplacés à l'extérieur de la zone de travail de réparation du béton. Détacher les conduits du dessous de la dalle, les déplacer et les fixer temporairement à l'extérieur de la zone de travail. Les fixer à nouveau une fois les travaux terminés.

Note 2 : Fournir une protection temporaire pour les dispositifs et l'équipement d'alarme incendie montés au mur, y compris les boîtes de jonction. Se reporter à la section 26 05 05 pour l'identification et le débranchement des circuits électriques. Détacher les conduits de la face inférieure de la dalle, les déplacer et les fixer temporairement à l'extérieur de la zone de travail. Les fixer à nouveau une fois les travaux terminés. L'intégrité du système de protection contre l'incendie doit être maintenue. Après la reconnexion, le système d'alarme incendie doit être testé conformément à la norme CAN-ULC-S537. Les déménagements doivent être effectués en présence du fournisseur de services d'alarme incendie.

Question 5;

Quelle est la taille des conduits à enlever ?

Réponse 5;

21 mm

Question 6;

Existe-t-il une liste des circuits impliqués dans la démonstration des conduits?

Réponse 6;

Aucune liste de circuits n'est fournie. Les luminaires, les dispositifs et l'équipement électriques existants, y compris les conduits, les boîtes, le câblage et les articles similaires associés, doivent être retirés de la zone de réparation indiquée sur les dessins et précisée à la question 4. L'entrepreneur doit identifier, étiqueter et déconnecter les circuits électriques conformément à la section 26 05 05.

Question 7;

Devons-nous fournir un raccordement temporaire des conduits à retirer?

Réponse 7;

Voir la réponse 4.

Question 8;

Qu'y a-t-il dans le chemin de câbles à retirer?

Réponse 8;

Il n'y a pas de chemin de câbles à enlever, mais une partie du chemin de câbles se trouve dans la zone de réparation du béton. Fournir des couvertures de protection temporaires pour les chemins de câbles dans la zone de travail de réparation du béton.

Question 9;

De quelle taille et de quel type de chemin de câbles s'agit-il?

Réponse 9;

Chemin de câbles de type canal. Taille maximale de 24".

Question 10;

Les pannes doivent-elles être effectuées en dehors des heures de travail ??

Réponse 10;

Oui, reportez-vous à la section 01 14 00 - Restriction de travail, clause 1.2.

Question 11;

Qui est le fournisseur d'alarme incendie? Ces dérivations doivent-elles être effectuées en dehors des heures de travail ?

Réponse 11;

Le fournisseur d'alarme incendie est Chubb Edwards. En ce qui concerne les dérivations, oui, elles doivent être effectuées en dehors des heures de travail, conformément à la section 01 14 00 - Restriction des travaux, clause 1.2.

Question 12;

Il y a quelques boîtes de jonction à retirer. Qu'y a-t-il dans ces boîtes de jonction? Devons-nous déplacer ces boîtes de jonction?

Réponse 12;

Les boîtes de jonction d'alarme incendie sont indiquées sur les schémas E-2 et E-3. Fournir une protection temporaire pour les dispositifs et équipements d'alarme incendie montés sur le mur, y compris les boîtes de jonction. Voir la réponse 4 pour les détails du déplacement des conduits.

Question 13;

Nous nous intéressons à l'aspect électrique de ce projet. Pour les endroits que vous devez réparer, faut-il enlever complètement le conduit et le réinstaller ? Et s'il s'agit d'une alarme incendie, allons-nous la contourner puis la réacheminer ? Plus de détails sur la photo 83

Réponse 13;

Voir la réponse 4 pour plus de détails sur le déplacement des conduits. Reportez-vous à la réponse 12 pour l'alarme incendie.

Question 14;

A) En ce qui concerne la conception de l'étagage de remplacement et le calendrier du nouveau système d'étagage, l'intention est-elle que les entrepreneurs achètent et remettent le système d'étagage PERI MP350 spécifié après son installation ? S'agira-t-il d'une installation permanente à l'avenir ?

Sollicitation No. - N° de l'invitation
EP916-211273

Amd. No. - N° de la modif.
003

Buyer ID - Id de l'acheteur
FG 365

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Ou alors

B) Y a-t-il une attente de location et un délai prévu pour leur placement temporaire ? Si vous répondez oui à la dernière question (B), quelle devrait être la durée de la période de location ?

Réponse 14;

Oui, le nouveau système d'étaisage sera remis au propriétaire.

Il existe deux ensembles d'étaisement existants: l'étaisement qui appartient à SPAC et l'étaisement qui appartient à l'entrepreneur de location actuel, Alti Construction. Les étais de SPAC doivent être enlevés et retournés à SPAC en empilant les poteaux à un endroit prédéterminé dans le garage. L'étaisage d'Alti sera enlevé par Alti une fois qu'il sera prêt à être retiré. Coordonnez la synchronisation et l'accès avec Alti. Notez que la partie de l'étaisage de SPAC se situe généralement le long des lignes de quadrillage K et 2 au niveau P2 et le long des lignes de quadrillage Cx, D, K, 2, 9E et 10E au niveau P3. Les étais d'Alti portent généralement le nom « Alti ».

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES